

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALDIEU-LUTRAN**

Nombre de membres du Conseil Municipal : 11
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 8

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le cinq avril deux mille vingt-trois, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Florent LACHAUSSEE, Maire.

La convocation a été affichée 05/04/2023.

Etaient présents : FRANCOIS Jacques, PUCHE Marie-Claude, Adjoints
GAUTHERAT Vincent, LIDY Céline, BARAT Evelyne, ROBERT Alain, STUTZMANN Marc, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : FOLTIN Muriel, BARNABE Christophe

Procurations : FOLTIN Muriel à LIDY Céline
BARNABE Christophe à GAUTHERAT Vincent

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame PUCHE Marie-Claude a été désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Corinne NOTTER a été désignée à l'unanimité par les membres du Conseil en qualité d'auxiliaire en vue d'assister le secrétaire de séance.

POINT 1 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 9 DECEMBRE 2022

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 9 Décembre 2022 a été adressé à tous les conseillers le 12 décembre 2022. Il n'a pas été fait de remarque sur le compte rendu depuis la date de transmission aux élus. Il n'appelle aucune observation de la part de l'assemblée.

Décision adoptée par 8 voix pour et une abstention.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,


Florent LACHAUSSEE.



RENDU EXECUTOIRE LE

12 Avril 2023

Le Maire,


Florent LACHAUSSEE.

